

AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026_05_06-DE
Reçu le 13/05/2026Aunis-
Sud

Imagine la futilité

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONSSéance du mardi 5 mai 2026
DELIBERATION n°2026_05_06ELECTION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD AU
COMITE SYNDICAL DE CYCLAD

Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-six, le cinq mai à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sur la commune de Surgères, sous la présidence de Monsieur Christophe RAULT
En exercice	Présents	Votants	
51	49 Puis 47	51 Puis 51	
Quorum : 26			
<p>Présents / Membres titulaires : RAULT Christophe, GODEAU Thomas, DESCAMPS Anne-Sophie, PEINTRE Angélique, DESILLE Raymond, GABET Steve, PAIN Baptiste, FOLOPPE Christophe, GUILLET Cyril, GAILDRAT Hervé, GAY Gilles, OTRZONSEK Didier, MORANT Marie-France, AUBOYER Jean-Jack, DRAPEAU Myriam, DENECHAUD Olivier, GENDRE Stéphane, BRULE Aude, VILLAIN Florence, BERNARDIN Eric, MAGINOT Pascal, MOUNIER Sabine, BLIN Bruno, MADEAUX Samuel, PERRET Nathalie, BERNARD Micheline, TERRIEN Philippe, TRAIN Francis, NICE Camille, ROSPARS Elodie, MARLIERE Jocelyne, CADOT Matthieu, MARCHAND Pierre-François (a reçu pouvoir de Alexandra VANNELLE), MARCHAND Sébastien, DUFAITRE Stéphanie, BODET Philippe, RIVÉ Valérie, JOUANNEAU Olivier (a reçu pouvoir de Serge MOUEIX), YVON Emilie, GAROT Jérôme, PETOT Rozenn, BARIT Annabelle, COTTENNEC Philippe, GRIS Pascale, ROUFFET Laurent, BRUNIER Christian, LEGROS Catherine, MOREAU Richard, DIOT-BESNIER Brigitte</p> <p><i>Madame Catherine LEGROS ne prend pas part à l'élection des délégués suppléants et donne pouvoir à Monsieur Christian BRUNIER pour la suite de la réunion</i> <i>Monsieur Philippe BODET ne prend pas part à l'élection des délégués suppléants et donne pouvoir à Madame Micheline BERNARD pour la suite de la réunion</i></p>			
Présent/ Membre suppléant :			
Absents :			

Secrétaire de Séance : Eric BERNARDIN
Convocation envoyée le : 28 avril 2026
Affichage de la convocation le : 28 avril 2026

Auteur de l'acte : Christophe RAULT Président
Télétransmission en préfecture le : 13 MAI 2026
n°: 017-200041614-20260505-2026_05_06-DE
Date de publication sur le site Internet : 18 MAI 2026

AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026_05_06-DE
Reçu le 13/05/2026

ELECTION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD AU COMITE SYNDICAL DE CYCLAD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21, L. 5211-1 et L. 5711-1,

Vu l'article L. 5711-1 et suivants du CGCT pour les syndicats mixtes fermés et l'article L. 5721-1 et suivants du CGCT pour les syndicats mixtes ouverts,

Vu les statuts du syndicat mixte CYCLAD publiés par arrêté préfectoral le 26 mars 2020,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Aunis et notamment sa compétence « Collecte, valorisation et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Considérant que la Communauté de Communes Aunis Sud, membre du Syndicat Mixte Cyclad, doit désigner ses délégués pour siéger au conseil syndical de Cyclad,

Considérant qu'à ce titre, la Communauté de Communes Aunis Sud doit désigner **6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants** pour siéger au comité syndical de CYCLAD,

Considérant que pour l'élection des délégués des EPCI au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre,

Considérant que les délégués sont élus par l'organe délibérant de l'EPCI, au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue au premier et second tour et à la majorité relative au troisième tour si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après les deux premiers tours du scrutin. En cas d'égalité le plus âgé est élu (renvoi à l'article L. 2122-7 CGCT),

Monsieur le Président indique que le Syndicat Mixte Cyclad assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les habitants et professionnels sur son territoire. Il intervient dans les missions de prévention des déchets, la planification et la mise en oeuvre du Plan local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), l'organisation du service public de gestion des déchets et des contraintes législatives, l'organisation de la collecte, de la gestion des déchetteries et du traitement ainsi que la mise en oeuvre de la politique d'économie circulaire du territoire.

Monsieur le Président invite l'assemblée à faire connaître les élus souhaitant se porter candidats au poste de délégué titulaire :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Madame Anne-Sophie DESCAMPS | élue communautaire – Aigrefeuille d'Aunis |
| - Madame Catherine BEAUFOUR | élue municipale – Genouillé |
| - Monsieur Raymond DESILLE | élu communautaire – Puyravault |
| - Monsieur Julien CHAMPION | élu municipal – Saint Pierre La Noue |
| - Monsieur Emmanuel DOGNIN | élu municipal – Surgères |
| - Monsieur Philippe COTTENEC | élu communautaire – Surgères |
| - Monsieur Jérôme GAROT | élu communautaire – Surgères |
| - Madame Laurence CELESTE | élue municipale – Anais |
| - Madame Mathilde FERRY-WILCZEK | élue municipale – Ardillières |
| - Monsieur Eric BERNARDIN | élu communautaire – Breuil le Réorte |
| - Monsieur Pascal MAGINOT | élu communautaire – Chambon |
| - Madame Delphine COURAPIED | élue municipale – Ciré d'Aunis |
| - Monsieur Bernard BERBUDEAU | élu municipal – Landrais |
| - Monsieur Jean-Charles FERCHAUD | élu municipal – Landrais |
| - Monsieur Steve GABET | élu communautaire – Marsais |
| - Madame Ginette GARNIER | élue municipale – Marsais |
| - Monsieur Didier CLERC | élu municipal – Marsais |
| - Madame Barbara LUCAS-ARGENTIERI | élue municipale – Saint Georges du Bois |
| - Monsieur Serge MOUEIX | élu communautaire – Saint Saturnin du Bois |
| - Monsieur Jacky LUCAS | élu municipal – Le Thou |
| - Monsieur Steve JOURNAUD | élu municipal – Le Thou |

AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026_05_06-DE
Reçu le 13/05/2026

- Monsieur ~~Damien HOUP~~ ~~élus municipaux~~ - Ballon
- Madame Florence VILLAIN élue communautaire – Bouhet
- Monsieur Samuel MADEUX élu communautaire – La Devise
- Monsieur Christophe FOLOPPE élu communautaire – Saint Pierre la Noue

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de procéder à l'élection des 6 délégués titulaires, au scrutin secret.

Vu les résultats des scrutins,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	0
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	51
Majorité absolue :	26
<i>nombre pair – (nombre /2)+1</i> <i>(exemple : 50/2 = 25 +1 = 26)</i>	
<i>nombre impair – (nb + 1)/2</i> <i>(exemple : 51+ 1= 52/2 = 26)</i>	

Ont obtenu :

Madame Anne-Sophie DESCAMPS	25 voix
Madame Catherine BEAUFOUR	11 voix
Monsieur Raymond DESILLE	35 voix
Monsieur Julien CHAMPION	12 voix
Monsieur Emmanuel DOGNIN	10 voix
Monsieur Philippe COTTENEC	14 voix
Monsieur Jérôme GAROT	1 voix
Madame Laurence CELESTE	8 voix
Madame Mathilde FERRY-WILCZEK	6 voix
Monsieur Eric BERNARDIN	23 voix
Monsieur Pascal MAGINOT	27 voix
Madame Delphine COURAPIED	5 voix
Monsieur Bernard BERBUDEAU	5 voix
Monsieur Jean-Charles FERCHAUD	4 voix
Monsieur Steve GABET	3 voix
Madame Ginette GARNIER	9 voix
Monsieur Didier CLERC	0 voix
Madame Barbara LUCAS-ARGENTIERI	20 voix
Monsieur Serge MOUEIX	17 voix
Monsieur Jacky LUCAS	14 voix
Monsieur Steve JOURNAUD	4 voix
Monsieur Damien HOUP	11 voix
Madame Florence VILLAIN	10 voix
Monsieur Samuel MADEUX	5 voix
Monsieur Christophe FOLOPPE	2 voix

- **Monsieur Raymond DESILLE** ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué titulaire,
- **Monsieur Pascal MAGINOT** ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué titulaire.

Monsieur le Président rappelle que le conseil doit procéder à l'élection de 6 délégués titulaires. 4 postes restent donc à pourvoir.

Il demande aux candidats s'ils se maintiennent au deuxième tour.

AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026_05_06-DE
Reçu le 13/05/2026

L'ensemble des candidats se présente pour le deuxième tour :

- Madame Anne-Sophie DESCAMPS élue communautaire – Aigrefeuille d'Aunis
- Madame Catherine BEAUFOUR élue municipale – Genouillé
- Monsieur Julien CHAMPION élu municipal – Saint Pierre La Noue
- Monsieur Emmanuel DOGNIN élu municipal – Surgères
- Monsieur Philippe COTTENEC élu communautaire – Surgères
- Monsieur Jérôme GAROT élu communautaire – Surgères
- Madame Laurence CELESTE élue municipale – Anais
- Madame Mathilde FERRY-WILCZEK élue municipale – Ardillières
- Monsieur Eric BERNARDIN élu communautaire – Breuil le Réorte
- Madame Delphine COURAPIED élue municipale – Ciré d'Aunis
- Monsieur Bernard BERBUDEAU élu municipal – Landrais
- Monsieur Jean-Charles FERCHAUD élu municipal – Landrais
- Monsieur Steve GABET élu communautaire – Marsais
- Madame Ginette GARNIER élue municipale – Marsais
- Monsieur Didier CLERC élu municipal – Marsais
- Madame Barbara LUCAS-ARGENTIERI élue municipale – Saint Georges du Bois
- Monsieur Serge MOUEIX élu communautaire – Saint Saturnin du Bois
- Monsieur Jacky LUCAS élu municipal – Le Thou
- Monsieur Steve JOURNAUD élu municipal – Le Thou
- Monsieur Damien HOUP élu municipal – Ballon
- Madame Florence VILLAIN élue communautaire – Bouhet
- Monsieur Samuel MADEUX élu communautaire – La Devise
- Monsieur Christophe FOLOPPE élu communautaire – Saint Pierre la Noue

Monsieur le Président invite donc l'assemblée à procéder aux opérations de vote :

Vu les résultats des scrutins,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	0
Nombre de suffrages exprimés : <i>Nombre trouvés - bulletins litigieux</i>	51
Majorité absolue :	26
<i>nombre pair - (nombre/2)+1</i> <i>(exemple : 50/2 = 25 + 1 = 26)</i>	
<i>nombre impair - (nb + 1)/2</i> <i>(exemple : 51+ 1= 52/2 = 26)</i>	

Ont obtenu :

Madame Anne-Sophie DESCAMPS	28 voix
Madame Catherine BEAUFOUR	3 voix
Monsieur Julien CHAMPION	15 voix
Monsieur Emmanuel DOGNIN	3 voix
Monsieur Philippe COTTENEC	27 voix
Monsieur Jérôme GAROT	1 voix
Madame Laurence CELESTE	1 voix
Madame Mathilde FERRY-WILCZEK	4 voix
Monsieur Eric BERNARDIN	25 voix
Madame Delphine COURAPIED	1 voix
Monsieur Bernard BERBUDEAU	1 voix
Monsieur Jean-Charles FERCHAUD	2 voix
Monsieur Steve GABET	2 voix
Madame Ginette GARNIER	1 voix
Monsieur Didier CLERC	0 voix
Madame Barbara LUCAS-ARGENTIERI	26 voix
Monsieur Serge MOUEIX	16 voix
Monsieur Jacky LUCAS	14 voix

AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026_05_06-DE
Reçu le 13/05/2026

Monsieur Steve JOURNAUD	4 voix
Monsieur Damien HOUP	4 voix
Madame Florence VILLAIN	5 voix
Monsieur Samuel MADEUX	1 voix
Monsieur Christophe FOLOPPE	3 voix

- **Monsieur Philippe COTTENEC** ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué titulaire,
- **Madame Anne-Sophie DESCAMPS** ayant obtenu la majorité absolue, est élue déléguée titulaire,
- **Madame Barbara LUCAS-ARGENTIERI** ayant obtenu la majorité absolue, est élue déléguée titulaire.

Monsieur le Président rappelle que le conseil doit procéder à l'élection de 6 délégués titulaires. 1 poste reste donc à pourvoir.

Il demande aux candidats s'ils se maintiennent au troisième tour (majorité relative).

- | | |
|----------------------------------|--|
| - Monsieur Steve GABET | élu communautaire – Marsais |
| - Monsieur Christophe FOLOPPE | élu communautaire – Saint Pierre la Noue |
| - Madame Ginette GARNIER | élue municipale – Marsais |
| - Monsieur Didier CLERC | élu municipal – Marsais |
| - Monsieur Steve JOURNAUD | élu municipal – Le Thou |
| - Madame Laurence CELESTE | élue municipale – Anais |
| - Madame Delphine COURAPIED | élue municipale – Ciré d'Aunis |
| - Monsieur Bernard BERBUDEAU | élu municipal – Landrais |
| - Monsieur Jérôme GAROT | élu communautaire – Surgères |
| - Madame Florence VILLAIN | élue communautaire – Bouhet |
| - Monsieur Jean-Charles FERCHAUD | élu municipal – Landrais |
| - Madame Mathilde FERRY-WILCZEK | élue municipale – Ardillières |
| - Monsieur Samuel MADEUX | élu communautaire – La Devise |

Retirent leurs candidatures.

Monsieur le Président dresse ensuite la liste actualisée des nouveaux candidats, pour le dernier poste de titulaire :

- | | |
|-----------------------------|--|
| - Madame Catherine BEAUFOUR | élue municipale – Genouillé |
| - Monsieur Julien CHAMPION | élu municipal – Saint Pierre La Noue |
| - Monsieur Emmanuel DOGNIN | élu municipal – Surgères |
| - Monsieur Eric BERNARDIN | élu communautaire – Breuil le Réorte |
| - Monsieur Serge MOUEIX | élu communautaire – Saint Saturnin du Bois |
| - Monsieur Jacky LUCAS | élu municipal – Le Thou |
| - Monsieur Damien HOUP | élu municipal – Ballon |

Il invite ensuite l'assemblée à procéder aux opérations de vote :

Vu les résultats des scrutins,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	3
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	48
Majorité relative	

Ont obtenu :

Madame Catherine BEAUFOUR	1 voix
Monsieur Julien CHAMPION	9 voix

AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026_05_06-DE
Reçu le 13/05/2026

Monsieur Emmanuel DOGNIN	4 voix
Monsieur Eric BERNARDIN	26 voix
Monsieur Serge MOUEIX	2 voix
Monsieur Jacky LUCAS	3 voix
Monsieur Damien HOUP	1 voix

- Monsieur Eric BERNARDIN est élu délégué titulaire.

19h 20 Départ de Madame Catherine LEGROS - Pouvoir donné à Monsieur Christian BRUNIER

19h 25 Départ de Monsieur Philippe BODET - Pouvoir donné à Madame Micheline BERNARD

Monsieur le Président rappelle que le conseil doit désormais procéder à l'élection des 6 délégués suppléants.

Il demande aux élus qui se sont présentés au poste de titulaire, s'ils souhaitent maintenir ou retirer leurs candidatures :

- Madame Mathilde FERRY-WILCZEK élue municipale – Ardillières
- Madame Florence VILLAIN élue communautaire – Bouhet
- Monsieur Jean-Charles FERCHAUD élu municipal – Landrais
- Monsieur Jérôme GAROT élu communautaire – Surgères
- Monsieur Samuel MADEAUX élu communautaire – La Devise
- Madame Catherine BEAUFOUR élue municipale – Genouillé
- Monsieur Julien CHAMPION élu municipal – Saint Pierre La Noue
- Monsieur Emmanuel DOGNIN élu municipal – Surgères
- Monsieur Serge MOUEIX élu communautaire – Saint Saturnin du Bois
- Monsieur Jacky LUCAS élu municipal – Le Thou
- Monsieur Damien HOUP élu municipal – Ballon

Maintiennent leurs candidatures.

Madame Sarah ALBERT, élue municipale de la commune de Genouillé fait également acte de candidature.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de procéder à l'élection des 6 délégués suppléants, au scrutin secret.

Vu les résultats des scrutins,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	4
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	47
Majorité absolue :	24
nombre pair – $(\text{nombre}/2)+1$ (exemple : $50/2 = 25 + 1 = 26$)	
nombre impair – $(nb + 1)/2$ (exemple : $51 + 1 = 52/2 = 26$)	

Ont obtenu :

Madame Mathilde FERRY-WILCZEK	12 voix
Madame Florence VILLAIN	24 voix
Monsieur Jean-Charles FERCHAUD	15 voix
Monsieur Jérôme GAROT	18 voix
Monsieur Samuel MADEUX	29 voix
Madame Catherine BEAUFOUR	15 voix
Monsieur Julien CHAMPION	29 voix
Monsieur Emmanuel DOGNIN	14 voix
Monsieur Serge MOUEIX	26 voix
Monsieur Jacky LUCAS	31 voix
Monsieur Damien HOUP	14 voix

AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026_05_06-DE
Reçu le 13/05/2026

Madame Sarah ALBERT	11 voix
Monsieur Christophe FOLOPPE	4 voix
Madame Ginette GARNIER	1 voix
Monsieur Didier CLERC	1 voix
Monsieur Steve GABET	1 voix

- **Madame Florence VILLAIN** ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée suppléante,
- **Monsieur Samuel MADEUX** ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué suppléant,
- **Monsieur Jacky LUCAS** ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué suppléant,
- **Monsieur Julien CHAMPION** ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué suppléant,
- **Monsieur Serge MOUEIX** ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué suppléant.

Monsieur le Président rappelle que le conseil doit procéder à l'élection de 6 délégués suppléants. 1 poste reste donc à pourvoir.

Il demande aux candidats s'ils se maintiennent au deuxième tour.

- Madame Mathilde FERRY-WILCZEK élue municipale – Ardillières
- Monsieur Jean-Charles FERCHAUD élu municipal – Landrais
- Monsieur Jérôme GAROT élu communautaire – Surgères
- Madame Catherine BEAUFOUR élue municipale – Genouillé
- Monsieur Emmanuel DOGNIN élu municipal – Surgères
- Monsieur Damien HOUP élu municipal – Ballon
- Madame Sarah ALBERT élue municipale – Genouillé

Maintiennent leurs candidatures.

Monsieur le Président invite l'assemblée à procéder aux opérations de vote :

Vu les résultats des scrutins,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	2
Nombre de suffrages exprimés : <i>Nombre trouvés – bulletins litigieux</i>	49
Majorité absolue :	25
<i>nombre pair – (nombre/2)+1 (exemple : 50/2 = 25 +1 = 26)</i>	
<i>nombre impair – (nb + 1)/2 (exemple : 51+ 1= 52/2 = 26)</i>	

Ont obtenu :

Madame Mathilde FERRY-WILCZEK	7 voix
Monsieur Jean-Charles FERCHAUD	4 voix
Monsieur Jérôme GAROT	14 voix
Madame Catherine BEAUFOUR	10 voix
Monsieur Emmanuel DOGNIN	7 voix
Monsieur Damien HOUP	7 voix
Madame Sarah ALBERT	0 voix

Aucun candidat ayant obtenu la majorité absolue au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour (majorité relative).

Tous les élus maintiennent leurs candidatures :

- Madame Mathilde FERRY-WILCZEK élue municipale – Ardillières
- Monsieur Jean-Charles FERCHAUD élu municipal – Landrais
- Monsieur Jérôme GAROT élu communautaire – Surgères
- Madame Catherine BEAUFOUR élue municipale – Genouillé
- Monsieur Emmanuel DOGNIN élu municipal – Surgères

AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026_05_06-DE
Reçu le 13/05/2026

- Monsieur Damien HOUP élu municipal - Ballon
- Madame Sarah ALBERT élue municipale - Genouillé

Vu les résultats des scrutins,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	4
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	47

Ont obtenu :

Madame Mathilde FERRY-WILCZEK	4 voix
Monsieur Jean-Charles FERCHAUD	1 voix
Monsieur Jérôme GAROT	24 voix
Madame Camille BEAUFOUR	12 voix
Monsieur Emmanuel DOGNIN	4 voix
Monsieur Damien HOUP	2 voix
Madame Sarah ALBERT	1 voix

- Monsieur Jérôme GAROT est élu délégué suppléant.

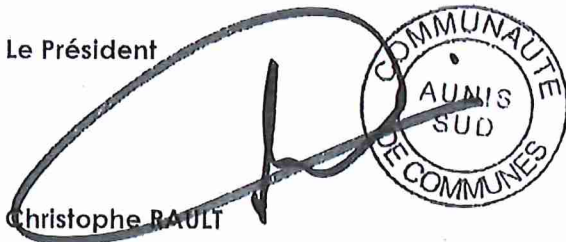
Les représentants de la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du Syndicat Mixte de Cyclad ainsi élus sont :

- Titulaires :** Monsieur Raymond DESILLE
Monsieur Pascal MAGINOT
Monsieur Philippe COTTENEC
Madame Anne-Sophie DESCAMPS
Madame Barbara LUCAS-ARGENTIERI
Suppléants : Monsieur Eric BERNARDIN
Madame Florence VILLAIN
Monsieur Samuel MADEUX
Monsieur Jacky LUCAS
Monsieur Julien CHAMPION
Monsieur Serge MOUEIX
Monsieur Jérôme GAROT

Monsieur le Président transmettra cette délibération au Président du Syndicat Mixte CYCLAD.

Pour Extrait Conforme :
Les signatures sont au registre.
Fait à Surgères,
Le 12 mai 2026

Le Président



Christophe BAULT

Le secrétaire de séance



ERIC BERNARDIN

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.